

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de Nastor NV par Group Nastor BVBA

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé le 21 décembre l'acquisition de Nastor NV et (indirectement) Aldron NV par Group Nastor BVBA.

L'opération de concentration a été notifiée le 10 décembre 2018 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Group Nastor BVBA est contrôlée par Wiho GCV qui est à travers ses participations majoritaires indirectement active dans le secteur du placement des travailleurs via le système des titres-services.

Nastor NV est à travers sa filiale Aldron NV également active dans le secteur du placement des travailleurs via le système des titres-services.

Dans sa décision du 21 décembre 2018, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne suscite pas d'opposition.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Véronique Thirion
Auditeur général
Tel: +32 (2) 277 93 53
Courriel: veronique.thirion@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).